



Précurseur de la mobilité internationale des apprentis pendant la durée du contrat

## Le projet Mona

Intégrer cette dynamique Européenne



Mona est portée par le gouvernement Français afin d'encourager les apprentis à partir à l'étranger pendant la durée de leur contrat (d'apprentissage ou de professionnalisation) pour une longue période de 2 à 12 mois.

A SUP de V cette mobilité peut prendre 2 formes pour votre apprenti selon sa formation\* :

- réaliser une mobilité de 2 mois (jusqu'à 3) dans une entreprise à l'étranger pendant la période d'été entre 2 années de formation
- étudier un semestre (4 à 5 mois) dans une école Européenne partenaire de SUP de V.

En tant qu'entreprise partenaire, vous avez aussi la possibilité d'accueillir un stagiaire étranger dans ce cadre.

L'écosystème de Mona, c'est :

43 CFA

Participant dans toute la France

1 pilote

Euro App Mobility  
Présidé par Jean Arthuis

### \*Les formations concernées

- \*Manager en Ingénierie d'Affaires
- \*Manager de la performance marketing et commerciale
- \*Manager Marketing digital, communication et évènementiel
- \*Manager en stratégie et gestion des ressources humaines
- \*Manager de la qualité et performance de l'entreprise
- \*Stratégie et Marketing responsable (mobilité obligatoire)
- \*Stratégie commerciale et performance durable (mobilité obligatoire)
- \*Bachelor Marketing, Vente et Gestion - EGC.

Les apprentis du bachelor visé EGC sont concernés à la fois par la mobilité en entreprise et d'étude.

Pour les autres formations il s'agit de mobilité en entreprise.



**Laurence Gasquet,**  
Chef de projet  
international  
Réfèrent du projet Mona

En tant que réfèrent du projet Mona à SUP de V, je suis l'interlocuteur privilégié des maîtres d'apprentissage et services RH pour :

- Informer sur la mobilité
- Cadrer avec vous le projet de mobilité de votre apprenti
- Vous fournir un guide des démarches à réaliser
- Accompagner votre apprenti(e) tout au long du dispositif de mobilité
- Echanger sur un besoin d'un stagiaire étranger au sein de votre entreprise.

**CONTACT SUP de V**

[lgasquet@supdev.fr](mailto:lgasquet@supdev.fr)

07 72 20 47 63

Ou [entreprise@supdev.fr](mailto:entreprise@supdev.fr)  
Ou l'ingénieur(e) d'affaires en charge de votre compte

Une école de



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE  
EDUCATION

## La mobilité, c'est quoi ?

La mobilité peut avoir lieu dans une entreprise hors de France (filiale, partenaire, entreprise du même ou d'un autre secteur d'activités). Elle a lieu principalement pendant la période entreprise, entre juin à août, entre les 2 années de formation.

### Les modifications concernant votre contrat

Une convention de mobilité est signée avec, soit la mise en veille du contrat, soit la mise à disposition de l'apprenti auprès de l'entreprise d'accueil\*. Dans le premier cas, vous ne versez plus de salaire à votre apprenti(e), ni cotisations. Dans le second cas le contrat est maintenu.

A la fin de la mobilité l'apprenti(e) reprend ses fonctions dans votre entreprise.

*\*loi Maillard du 27 décembre 2023 en application directe*

### Les financements

Les frais de mobilité peuvent être pris en charge par :

- l'entreprise d'accueil à l'étranger
- l'entreprise en France, en cas de mise à disposition
- l'Opérateur de Compétences (OPCO)
- le dispositif Erasmus+

Le jeune peut également recevoir un salaire ou une gratification dans l'entreprise d'accueil.

## L'accueil d'un stagiaire

SUP de V a mis en place une offre afin d'aider les étudiants d'écoles partenaires européennes à trouver un stage en France, d'une durée de 2 à 4 mois, entre février et juillet. Les profils sont des étudiants en bachelor ou master de management, vente et marketing, parlant une ou plusieurs langues. Nos partenaires se situent en Allemagne, Portugal (autres pays à venir).

Si vous souhaitez accueillir un stagiaire, n'hésitez pas à nous contacter. Cela peut être une nouvelle opportunité de découvrir et rencontrer des compétences vers l'ouverture Internationale.

*\*Pour rappel, en France, les stages au-delà de 2 mois ou 309 h doivent faire l'objet d'une gratification.*



*Au sujet de la mobilité à l'étranger l'été 2023  
d'Elias Katerji apprenti chez Bertin Technologies*

#### Dorsaf Cherif, responsable commercial export

*«J'étais bien favorable à la mobilité d'Elias à Francfort dans le but de lui donner une expérience supplémentaire dans un cadre de travail différent et de culture différente. Nous avons organisé et planifié son déplacement professionnel. Cela a permis de le former à de nouvelles compétences : connaissance plus approfondie de la gamme de produit, management de projet. Elias faisait toujours partie de la même division, donc de la même équipe. Il n'y a pas eu d'absence à gérer mais plutôt une organisation à adapter aux nouvelles missions »*

#### Beatrice Lematre, assistante RH

*« Mme Gasquet a mené son rôle de chef de projet formidablement bien et je l'en remercie. Grâce à toutes ses actions, ses explications, étape par étape du fait de la mise en place de ce dispositif pour la première fois, notre collaborateur Apprenti a pu réaliser sa période de stage dans l'une de nos filiales étrangères. »*



## Les mobilités d'études en bachelor EGC

Les apprentis du bachelor EGC 3ème année pourront dès 2025 réaliser un semestre d'étude à l'étranger entre janvier et juillet (4 à 5 mois). Les modifications sur le contrat et les financements présentés ci-contre s'appliquent. En outre, l'apprenti a un calendrier d'alternance différent puisqu'il est à l'étranger à l'école une partie du second semestre.

C'est pour votre apprenti l'occasion de renforcer ses compétences à l'international (en étudiant le commerce international) ou de se spécialiser (en marketing digital, business « éthique »...) selon le programme de l'école partenaire. Il pourra les mettre en œuvre sur la période entreprise restante ou dans le cadre d'une embauche au sein de votre structure.

En lui donnant cette opportunité, vous contribuez à l'égalité des chances entre étudiants et les apprentis.



**Ophélie Gillouet-Lamy, Competitive and market intelligence analyst, Thales Hengelo (Pays-Bas)**  
*Au sujet de la mobilité dans son service de Chloe Girbe apprentie de Thales France l'été 2023*

*“Collaborating with SUP de V in view of onboarding an intern within our company has been an easy journey. I believe it is important to well manage the arrival and the onboarding of interns within our company. SUP de V is making sure that his students are well taken care of, I appreciate that.*

*Internships give the opportunity to students to get a foot into the business world and provides them with the tools and necessary experiences that are required from them as soon as they graduate. I am very happy of the work and progress I have seen from Chloé in the short period she has been with us, and I trust this international experience will help her in her future career development.”*



Une école de



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE  
EDUCATION